

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, tenue le 5 mai 2008 à 20 heures au Centre Administratif, sous la présidence de la mairesse, madame Clémence Le May.

Sont présents : messieurs les conseillers :

Marcel Deneault  
Marcel Marchand  
Hugues Girouard  
Michel Larochelle  
Stéphane Bilodeau  
Claude Michaud

et la directrice générale, madame Francine Moreau.

### **Ouverture de la séance**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée après la prière d'usage.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 avril 2008.
3. Liste des comptes à payer.
4. Lecture du courrier.
5. Période de questions.
6. Nomination du maire suppléant pour les trois prochains mois.
7. Adoption du règlement numéro 432-2008 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux.
8. Demande d'autorisation à la CPTAQ soumise par 2549-3206 Québec inc.
9. Dépôt du rapport des salaires des surveillants de patinoire au parc Léon-Couture.
10. Demande de dérogation mineure soumise par France Levasseur
11. Autorisation de dépense – séminaire 2008 Infotech.
12. Avis de concours au poste d'inspecteur municipal.
13. Plainte au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.
14. Mandat à nos procureurs – dossier installation septique restaurant Lac des Cèdres.
15. Autorisation de dépense concernant l'entretien paysager au Centre Administratif.
16. Autorisation de dépense concernant la création d'un site Internet.
17. Demande de renouvellement d'adhésion au Comité de gestion du bassin versant de la rivière Nicolet (COPERNIC).
18. Autorisation de dépense pour des frais de déplacement.
19. Mandat à Normand Fleury pour faire l'entretien des parts de clôtures de la Municipalité.
20. Dépôt des états comparatifs des activités financières de fonctionnement.
21. Acceptation des permis 2008-04-27 à 2008-04-49 pour une valeur de 1 091 700,00\$.
22. AFFAIRES NOUVELLES

(Suite à la page 1921)

23. Période de questions.

24. Clôture de la séance.

2008-05-060

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Marcel Marchand, il est unanimement résolu que l'ordre du jour ci-avant décrit, soit adopté tel que présenté en tenant compte cependant qu'on laisse l'item « affaires nouvelles » ouvert.

Adopté.

2008-05-061

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 avril 2008

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Marcel Deneault il est unanimement résolu que les délibérations de l'assemblée ordinaire du 7 avril 2008 soient adoptées telles que rédigées par la secrétaire.

Adopté.

Liste des comptes à payer

|        |             |  |  |
|--------|-------------|--|--|
| 080161 | 128,34\$    | Patry Joël                             | Remb. inscription biblio                                       |
| 080162 | 1 232,27\$  | Hydro-Québec                           | Lumières de rue – mars 08                                      |
| 080163 | 29,69\$     | Hydro-Québec                           | Chambre des compteurs  |
| 080164 | 239,16\$    | Hydro-Québec                           | Pavillon Parc Léon-Couture                                     |
| 080165 | 79,01\$     | Nettoyage Gi-Net enr.                  | Entretien bureau, garage                                       |
| 080166 | 128,34\$    | Fortin Mélanie                         | Remb. inscription biblio                                       |
| 080167 | 251,38\$    | Telus Mobilité                         | Cellulaires Mike   |
| 080168 | 48 283,00\$ | M.R.C. d'Arthabaska                    | Quote-part 3 <sup>e</sup> versement                            |
| 080169 | 79,34\$     | Telus Mobilité                         | 4 cellulaires Mike - fév.08                                    |
| 080170 | 5,10\$      | L'Excellence                           | Assurance coll. – mai 08                                       |
| 080171 | 100,00\$    | Allaire Marie-Claude                   | Remb. Prog. couches de<br>coton                                |
| 080172 | 268,54\$    | Télébec                                | Frais téléphoniques avril                                      |
| 080174 | 60,00\$     | Refuge Animour Bois-<br>Francs         | Cotisation mensuelle   |
| 080175 | 5 171,08\$  | Soc.dévelop.durable<br>Arthabaska inc. | Enfouiss, déchets et<br>récup.- mars 08                        |
| 080176 | 12 855,85\$ | Soc.dévelop.durable<br>Arthabaska inc. | Transport et coll. déchets<br>et récup. - mai 08               |
| 080177 | 491,01\$    | Médias Transcontinental<br>s.e.n.c.    | Avis public – Règl. districts<br>électoraux                    |
| 080178 | 430,00\$    | OLCO / Gestion André<br>Lizotte        | Essence et diesel pour<br>camions                              |
| 080179 | 408,61\$    | Signal-Ray enr.                        | Tubes orange 39 po   |
| 080180 | 186,24\$    | Plomberie Michel Gosselin              | Dégeler ponceau inters.<br>Léon-Couture – 1 <sup>ère</sup> av. |
| 080181 | 359,93\$    | Groupe Puitbec inc.                    | Pompe pour la chambre<br>des compteurs                         |
| 080182 | 90,30\$     | Nettoyage Gi-Net enr.                  | Entretien bureau, garage                                       |
| 080183 | 316,05\$    | Publications CCH ltée                  | Mise à jour – Règl.<br>concernant municipalités                |
| 080184 | 333,07\$    | Buro-Pro                               | Fournitures de bureau  |
| 080185 | 84,60\$     | Méhot Pontiac Buick GMC                | Entretien semi-annuel<br>camionnette                           |
| 080186 | 4,84\$      | Lavigne Énergie Confort                | Éclairage chambre<br>compteurs                                 |
| 080187 | 31,04\$     | René Poisson inc.                      | Réparation signalisation                                       |
| 080188 | 19,15\$     | Pièces d'autos Bois-Francs             | Entretien camion   |
| 080189 | 282,18\$    | Fortier André                          | Réparation glissières<br>sécurité                              |

|        |            |                                    |  |
|--------|------------|------------------------------------|--|
| 080190 | 37,51\$    | Sidevic inc.                       | Matériel pour panneau de signalisation     |
| 080191 | 169,31\$   | Plomberie Denis Carignan           | Déboucher ponceau rte Pouliot              |
| 080192 | 70,41\$    | Grenier Petite Mécanique           | Entretien scie à chaîne                    |
| 080193 | 367,41\$   | Marius Marcoux & Fils inc.         | Entretien rés. luminaires                  |
| 080194 | 3 476,55\$ | Infotech Développement             | Contrat de service 2006-2009               |
| 080195 | 20,00\$    | Therrien Marcellin                 | Réunion CCU - 28 avril                     |
| 080196 | 20,00\$    | Fréchette Liliane                  | Réunion CCU - 28 avril                     |
| 080197 | 20,00\$    | Leclerc Michelle                   | Réunion CCU – 28 avril                     |
| 080198 | 77,23\$    | Petite caisse – F. Moreau          | Frais de poste et divers                   |
| 080199 | 30,72\$    | Société Coop Agricole Bois-Francis | Menus articles chambre des compteurs       |
| 080200 | 1 605,31\$ | Groupe Grenier Ducharme inc.       | Divers et réparation chambre des compteurs |
| 080201 | 2 920,65\$ | Exc.Marcel Desrochers inc.         | Travaux avec pépinière – déboucher fossé   |
| 080202 | 1 357,04\$ | Receveur Général du Canada         | Remises de l'employeur                     |
| 080203 | 2 884,42\$ | Ministre du Revenu du Québec       | Remises de l'employeur                     |
| 089054 | 519,75\$   | Moreau Francine                    | Sem. du 31 mars au 5 avril                 |
| 089055 | 645,65\$   | Désilets Pascale                   | Sem. du 24 mars au 5 avril                 |
| 089056 | 302,29\$   | Bérubé Danielle                    | Sem. du 31 mars au 5 avril                 |
| 089057 | 519,75\$   | Moreau Francine                    | Sem. du 7 au 12 avril                      |
| 089058 | 570,07\$   | Piché Marcel                       | Sem. du 7 au 12 avril                      |
| 089059 | 656,86\$   | Champagne Normand                  | Paie de vacances                           |
| 089060 | 519,75\$   | Moreau Francine                    | Sem. du 14 au 19 avril                     |
| 089061 | 618,13\$   | Désilets Pascale                   | Sem. du 7 au 19 avril                      |
| 089062 | 559,65\$   | Piché Marcel                       | Sem. du 14 au 19 avril                     |
| 089063 | 519,75\$   | Moreau Francine                    | Sem. du 21 au 26 avril                     |
| 089064 | 218,98\$   | Bérubé Danielle                    | Sem. du 21 au 26 avril                     |
| 089065 | 559,65\$   | Piché Marcel                       | Sem. du 21 au 26 avril                     |

2008-05-062

Acceptation et acquittement des comptes

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Marcel Marchand, il est unanimement résolu que les comptes dont la liste apparaît ci-dessus, soient acceptés et acquittés.

Adopté

Lecture du courrier

Ministère des Transports

- 1<sup>er</sup> versement de la subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- Accusé réception de la résolution 2008-04-048 – signalisation chevreuil chemin Laurier

Député de Richmond-Arthabaska – André Bellavance

- Appel de propositions du Fonds pour l'accessibilité

Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec

- Prix hommage Centricoise de tête et de cœur

- |  |  |
|--|--|
| Escadron Kiwanis 821   | • Invitation à la 36 <sup>e</sup> Revue annuelle de l'Escadron Kiwanis 821                 |
| Ville de Victoriaville   | • Grande corvée provinciale d'arrachage d'herbe à poux pour l'été 2008                     |
| Association des Mycophiles Sylvifrancs                             | • Calendrier des activités   |
| Corporation des loisirs St-Christophe d'Arthabaska                 | • Remerciements pour la contribution financière de l'année 2007                            |
| Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable | • Présentation du Plan de développement des services aux personnes âgées 2007-2010         |
| Municar  | • Information sur les services de Municar  |
| Le Forum des ressources humaines                                   | • Entreprise séduisante ... relève assurée<br>Le 15 mai 2008 – Place 4213                  |
| Ville de Victoriaville   | • Ajustement de la quote-part au Service des incendies pour l'année 2007 – remb. de 3227\$ |
| Fondation québécoise du cancer                                     | • Demande d'appui financier  |
| Le Cercle de la Joie   | • Hommage à nos prédécesseurs – invitation à une soirée reconnaissance le 30 mai 08        |
| SDDA   | • Information concernant les bacs bruns et la collecte du feuillage de cèdres              |

#### Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

2008-05-063

Nomination du maire suppléant pour les trois prochains mois

Sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu à l'unanimité que monsieur Claude Michaud soit nommé maire suppléant pour les trois (3) prochains mois;

Adopté.

2008-05-064

Adoption du règlement numéro 432-2008 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux.

### **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **M.R.C. D'ARTHABASKA**

### **MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA**

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 432-2008 CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX**

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 3 mars 2008;

Considérant que, selon les dispositions de l'article 9 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2), le nombre de districts électoraux pour la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska doit être d'au moins six (6) et d'au plus huit (8);

Considérant que le Conseil municipal juge opportun et nécessaire de procéder à la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux, de manière à rencontrer les exigences de l'article 12 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2), spécifiant que chaque district électoral doit être délimité de façon à ce que le nombre d'électeurs dans ce district ne soit ni supérieur ni inférieur de plus de vingt-cinq (25%) pourcent, au quotient obtenu en divisant le nombre total d'électeurs dans la municipalité par le nombre de districts, à moins d'approbation de la Commission de la représentation.

En conséquence, sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Hugues Girouard, il est résolu à l'unanimité;

Que soit ordonné et statué par règlement du Conseil portant le numéro 432-2008 que la division du territoire de la municipalité soit la suivante :

### **DIVISION EN DISTRICTS**

**Article 1** Le territoire de la municipalité de St-Christophe d'Arthabaska est, par le présent règlement, divisé en six (6) districts électoraux, tels que ci-après décrits et délimités :

#### **District électoral #1 (276 électeurs)**

En partant d'un point à la rencontre de la limite municipale sud-est et de la ligne arrière des emplacements ayant front sur le 8<sup>e</sup> rang (côté sud-ouest), cette ligne arrière, le ruisseau Roux, le Petit-9<sup>e</sup> rang, le 9<sup>e</sup> rang et la limite municipale nord-ouest, nord-est et sud-est jusqu'au point de départ.

#### **District électoral #2 (267 électeurs)**

En partant d'un point situé à la rencontre du 8<sup>e</sup> rang et de la limite municipale sud-est, la limite municipale sud-est et sud-ouest, le prolongement de la limite nord-ouest de la propriété sise au 81 du 11<sup>e</sup> rang, cette limite, le 11<sup>e</sup> rang, la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue du Muguet (côté nord-ouest), la route 161, le 9<sup>e</sup> rang, le Petit-9<sup>e</sup> rang, le ruisseau Roux et la ligne arrière des emplacements ayant front sur le 8<sup>e</sup> rang (côté sud-ouest) jusqu'au point de départ.

#### **District électoral #3 (362 électeurs)**

En partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord-ouest et du 9<sup>e</sup> rang, le 9<sup>e</sup> rang, la route 161, la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue du Muguet (côté nord-ouest), le 11<sup>e</sup> rang, la limite nord-ouest de la propriété sise au 81 du 11<sup>e</sup> rang, son prolongement, la limite municipale sud-ouest, la route 116, le rang Chicago, la route Pouliot, l'Avenue Pie X, la rivière Nicolet et la limite municipale jusqu'au point de départ.

#### **District électoral #4 (413 électeurs)**

En partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Nicolet et de l'Avenue Pie X, cette avenue, la route Pouliot, le rang Chicago, la route 116, l'Avenue Pie X, le ruisseau Marcoux, la rivière Nicolet jusqu'au point de départ.

#### **District électoral #5 (398 électeurs)**

En partant d'un point situé à la rencontre de l'Avenue Pie X et de la route 116, cette route, la limite municipale sud-ouest, le prolongement du boulevard Léon-Couture, ce boulevard et l'avenue Pie X jusqu'au point de départ.

#### **District électoral #6 (376 électeurs)**

En partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord-ouest et de la rivière Nicolet, cette rivière, le ruisseau Marcoux, l'Avenue Pie X, le boulevard Léon-Couture, son prolongement et la limite municipale sud-ouest et nord-ouest jusqu'au point de départ.

## **Entrée en vigueur**

**Article 2** Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi, sous réserve des dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

## **SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, ce 5 mai 2008.**

---

Clémence Le May,  
Mairesse

---

Francine Moreau,  
Secrétaire-trésorière

2008-05-065

Demande d'autorisation à la CPTAQ soumise par 2549-3206 Québec inc.

Considérant la demande d'autorisation de 2549-3206 Québec inc., représentée par François Grenier, pour obtenir l'utilisation à une fin autre que l'agriculture soit pour la construction de deux (2) bâtisses sur les lots 2 742 537 et une partie du 2 471 347 du cadastre du Québec;

Considérant que la demande à pour but de régulariser une erreur cléricale lors de la première demande;

Considérant que les constructions souhaitées se retrouveront enclavées entre les différents commerces qui y sont déjà implantés;

Considérant que le demandeur possède déjà un terrain construit utilisé à des fins commerciales, soit pour la vente au détail de piscines, spas, foyers et autres accessoires;

Considérant que la construction de ces bâtisses ne viendra pas modifier davantage l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole du milieu;

Considérant qu'il y a des espaces appropriés disponibles ailleurs sur le territoire de la municipalité à l'intérieur de la zone blanche, mais tient compte du fait que la demande vise un secteur fortement commercial;

Considérant que la demande est conforme avec la réglementation municipale;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Marcel Marchand, il est résolu à l'unanimité;

Que la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska appuie la présente demande et recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

Adopté.

Dépôt du rapport des salaires des surveillants de patinoire au parc Léon-Couture

La directrice générale dépose le rapport des salaires des surveillants de la patinoire au parc Léon-Couture pour la période de janvier à mars 2008. Une facture sera transmise, en vertu de la résolution 2008-01-010, à la Corporation de loisir de St-Christophe d'Arthabaska au montant de 3 710,80\$ en paiement de la totalité des salaires et des charges sociales payables par l'employeur.

2008-05-066

Demande de dérogation mineure soumise par France Levasseur

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par France Levasseur, propriétaire de l'immeuble situé au 38, route Pouliot.

La présente demande de dérogation mineure est à l'effet d'accepter un empiètement de 7,5 mètres (24,6 pieds) dans la marge avant pour l'implantation d'un garage détaché à la résidence, et de rendre conforme l'implantation de la résidence existante dont l'empiètement est de 0,17 mètre (0,55 pied) dans la marge avant de sa propriété;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme, en date du 28 avril 2008, la résolution indique au Conseil que la demande devrait être acceptée.

Considérant que le terrain visé par la demande est situé dans un secteur de chalets qui n'est pas reconnu comme périmètre secondaire mais dans la zone agricole d'où l'obligation du 15 mètres (49,2 pieds) de la ligne avant au lieu du 7,5 mètres (24,6 pieds) requis pour les secteurs désignés en zone de villégiature;

Considérant que l'implantation du garage pourrait difficilement être ailleurs sur le terrain, considérant la topographie du terrain composé de pentes fortes;

Considérant que le terrain est adossé à la rivière Nicolet, l'implantation proposée permet de respecter la bande de protection de la rive;

Considérant que l'empiètement demandé pour le garage est le même que celui autorisé pour la résidence;

Considérant la bonne foi de la requérante lors de la construction de la résidence et que l'empiètement est vraiment mineur;

Considérant qu'en vertu de l'article 4 du règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme, la dite demande fait l'objet d'une dérogation mineure;

Considérant que la dite demande ne cause aucun préjudice aux voisins immédiats;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibérations du conseil, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure à France Levasseur afin de permettre l'implantation du garage à 7,5 mètres (24,6 pieds) de la ligne avant et de rendre conforme la marge de recul avant de la résidence à 7,33 mètres (24 pieds).

Adopté.

2008-05-067

Autorisation de dépense – séminaire 2008 Infotech

La directrice générale demande au Conseil l'autorisation d'assister au Séminaire d'Infotech qui aura lieu à Drummondville le 10 juin 2008. Les frais d'inscription sont de 45\$ plus les taxes applicables.

En conséquence, sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Moreau à assister au Séminaire d'Infotech et de défrayer les coûts de l'inscription de 45\$ plus les taxes ainsi que les frais de déplacement inhérent à cette journée.

Adopté.

2008-05-068

Avis de concours au poste d'inspecteur municipal

Attendu la démission de Normand Champagne au poste d'inspecteur municipal, le Conseil ouvre le poste en publiant un avis dans les prochaines publications du journal La Nouvelle Union ainsi que sur le site internet de Québec Municipal;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Marcel Marchand, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la publication d'un avis de concours au poste d'inspecteur municipal. Les curriculums seront reçus jusqu'au 16 mai 2008 inclusivement et le coût pour deux parutions est de 947,20\$.

Adopté.

2008-05-069

Plainte au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attendu que le 3 juin 2004, la Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska a transmis un avis d'infraction au propriétaire du restaurant Lac des Cèdres situé au 280, route 161, afin de rendre conforme l'installation septique reliée au bâtiment;

Attendu que le problème persiste encore aujourd'hui, après quatre (4) ans;

Attendu que le dossier relève de la juridiction du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Attendu que la situation devient insupportable pour les résidents du secteur, causant un préjudice majeur à leur qualité de vie due aux odeurs nauséabondes qui se dégagent dans le secteur;

En conséquence, sur proposition du conseiller Michel Larochelle, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu à l'unanimité;

Que la Municipalité exige que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs prenne dans un délai minimum de deux (2) mois des procédures afin de corriger le problème.

Que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs considère qu'il s'agit d'une plainte formelle de la part de la Municipalité.

Adopté.

2008-05-070

Mandat à nos procureurs – dossier installation septique restaurant Lac des Cèdres

Attendu que le dossier de l'installation septique non-conforme située au 280, route 161 à St-Christophe d'Arthabaska perdure depuis quatre (4) ans et que les parties au dossier négligent de traiter le dossier de façon prioritaire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Marchand, appuyée par le conseiller Michel Larochelle, il est résolu à l'unanimité;

Que la Municipalité autorise Me Guy Achim, procureur de la Municipalité, à réviser le dossier et d'exercer tous les recours nécessaires auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, afin de régulariser la situation qui cause préjudice aux citoyens ainsi qu'à l'environnement.

Adopté.

2008-05-071

Autorisation de dépense concernant l'entretien paysager au Centre Administratif

Attendu que les Serres Perreault et Signé Garneau ont déposé une soumission pour l'entretien paysager des plates-bandes au Centre Administratif;

Attendu que pour la saison 2007 ce sont les Serres Perreault qui avaient exécuté le travail à la satisfaction du Conseil;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu à l'unanimité de donner le mandat d'entretien paysager du Centre Administratif aux Serres Perreault. Le contrat inclue l'entretien de la haie de feuillus, la plantation de fleurs annuelles et l'ajout de paillis de cèdre noir tel mentionné à la soumission daté du 25 avril 2008 pour un coût total de 1848,35\$ plus les taxes applicables.

Adopté.

2008-05-072

Autorisation de dépense concernant la création d'un site Internet

Attendu que suite à une demande commune de soumission pour la réalisation d'un site web avec d'autres municipalités de la MRC d'Arthabaska;

Attendu que deux fournisseurs ont soumis une évaluation des coûts pour réaliser un site web pour au moins sept municipalités;

Attendu que les fournisseurs et les prix sont :

- SP Sites Web 1100\$
- Pro Web 3775\$

Attendu que les deux fournisseurs ont été rencontrés par les personnes intéressées avec l'aide de Richard Croteau du CLD;

Attendu qu'après consensus de l'ensemble des municipalités intéressées par le projet, SP Sites Web a été retenu pour concevoir les sites web municipaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Marchand, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu à l'unanimité d'entériner le choix de l'ensemble des municipalités de la MRC d'Arthabaska qui ont participé au processus du dossier pour le choix d'un fournisseur de site web.

Que la Municipalité autorise une somme de 1100\$ pour la réalisation d'un site web.

Que pour défrayer cette dépense, le coût total sera affecté à même les revenus et comptabilisé dans les immobilisations en vertu de la Politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations.

Adopté.

Demande de renouvellement d'adhésion au Comité de gestion du bassin versant de la rivière Nicolet (COPERNIC)

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

2008-05-073

Autorisation de dépense pour des frais de déplacement

Attendu que la Municipalité se retrouve sans employé au service de la voirie;

Attendu que les conseillers responsables du comité de voirie ont été sollicités à plusieurs reprises pour palier au cas les plus urgents en l'absence de personnel;

En conséquence, sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Marcel Deneault; il est résolu à l'unanimité d'autoriser des frais de déplacement pour les conseillers Marcel Marchand (100\$) et Michel Larochelle (500\$) suite à la présentation de pièces justificatives.

Adopté.

2008-05-074

Mandat à Normand Fleury pour faire l'entretien des parts de clôtures de la Municipalité

Attendu que la Municipalité n'a pas le personnel adéquat pour réaliser ses travaux de parts de clôtures;

Attendu que Normand Fleury a déjà réalisé des contrats semblables pour la Municipalité;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Marchand, appuyée par le conseiller Marcel Deneault, il est résolu à l'unanimité de mandater Monsieur Normand Fleury pour exécuter les travaux d'entretien et de réparation des parts de clôtures qui sont de responsabilité municipale. Le taux horaire accordé est de 12\$.

Adopté.

2008-05-075

Dépôt des états comparatifs des activités financières de fonctionnement

La secrétaire-trésorière dépose les états comparatifs du premier semestre en vertu de l'article 176.4 du Code municipal.

Après quelques questions, sur proposition du conseiller Stéphane Bilodeau, appuyée par le conseiller Claude Michaud, il est résolu à l'unanimité d'accepter ce dit rapport.

Adopté.

2008-05-076

Acceptation des permis 2008-04-027 à 2008-04-049 pour une valeur de 1 091 700\$

Sur proposition du conseiller Hugues Girouard, appuyée par le conseiller Marcel Marchand, il est résolu d'accepter les permis portant le numéro 2008-04-027 à 2008-04-049 inclusivement pour une valeur de 1 091 700\$.

Adopté

AFFAIRES NOUVELLES

Période de questions

Quelques questions sont posées aux membres du conseil.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions 2008-05-067, 2008-05-068, 2008-05-070, 2008-05-071, 2008-05-072, 2008-05-073 et 2008-05-074.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5<sup>e</sup> jour du mois de mai 2008.

---

Francine Moreau,  
Secrétaire-trésorière

2008-05-077

Clôture de la séance

Sur proposition du conseiller Marcel Deneault, appuyée par le conseiller Stéphane Bilodeau, il est résolu que la séance soit close.

Adopté.

---

Clémence Le May,  
Mairesse

---

Francine Moreau,  
Secrétaire-trésorière

